

Réf: Dossier N° 014041

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NAMIA »

Siège social Abidjan, Cocody, DEUX-PLATEAUX 8ème
TRANCHE, 52, N.A.

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/05/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 25/05/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAMIA »

- Objet :
- Commerce général ;
 - Bâtiments et travaux publics ;
 - Prestations de services.
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, DEUX-PLATEAUX 8ème
TRANCHE, 52, N.A.

Dirigeant(s) : Mme SOW MARIAME MARIE CECILE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02503 du 05/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15607/GTCA/RC/2021 du 05/07/2021

